

### Objectif : Repérer et prévenir l'apparition de cyanobactéries

#### Qu'est ce que c'est ?

Les blooms (ou "efflorescences") algaux correspondent à une apparition et une augmentation rapide (prolifération) d'une ou plusieurs espèces de cyanobactéries dans l'eau. Ces cyanobactéries sont des bactéries microscopiques, communément appelées algues bleu-vert, car elles contiennent des pigments qui leur permettent la photosynthèse (respiration des plantes).

#### Cyanobactéries et qualité de l'eau

Les cyanobactéries qui prolifèrent ont des impacts négatifs sur l'environnement. Elles perturbent l'équilibre écologique du milieu avec une consommation d'oxygène excessive, et elles présentent également un risque pour la santé publique en raison de leur potentiel toxicité (cyanotoxines irritantes, pouvant affecter le système digestif). Les proliférations ont lieu notamment dans des milieux aquatiques enrichis par un surplus de phosphore souvent eutrophisés par l'action humaine.

**Si vous repérez une prolifération de cyanobactéries, n'entrez pas en contact directement avec l'eau.**

Les proliférations de cyanobactéries se caractérisent par la présence de nombreuses microparticules en suspension dans l'eau, rendant l'eau turbide. Généralement l'accumulation est observable sur les berges et dans les zones stagnantes fermées, de l'été à l'automne. Les blooms de cyanobactéries peuvent apparaître de trois couleurs différentes :



**Bleu-Vert**  
Cyanobactéries



**Brune**  
Euglènes et Cyanobactéries



**Rouge**  
Cyanobactéries (pigments rouges)

- Identifiez la gamme de couleurs qui se rapproche le plus de la couleur du phénomène que vous regardez.  
(nb : les photographies précédentes présentent des blooms évidents, le phénomène peut être plus discret).
- Observez de près le phénomène et vérifiez s'il comporte bien des particules flottantes ou en suspension dans la colonne d'eau.
- Si vous confirmez la présence d'un bloom : Rapportez nous la situation par mail à l'adresse [anper.tos@gmail.com](mailto:anper.tos@gmail.com) en indiquant votre nom, le lieu, la date, l'heure et des photographies du phénomène observé.

A savoir que le phénomène peut être temporaire et qu'il existe également des blooms dominés par d'autres organismes, comme des microalgues, des diatomées ou du pollen, qui ne présentent pas de risque pour la santé.

